

Image not found or type unknown



Achat d'un véhicule à un particulier

Par **cendrillon76_old**, le **09/10/2007** à **14:03**

Il y a 15 jour j'ai fait l'acquisition d'un véhicule à 10.000euros avec CT OK (rien sur le CT) avec 110.000 km au compteur. Le vendeur m'a précisé que le compteur fonctionnait mal et qu'il fallait le changer. Chose que j'ai faite (avec facture à l'appui). J'ai ensuite mis mon véhicule chez le concessionnaire pour la vidange moteur qui était à faire et je leur est demandé de faire une révision complète,mais il s'avère que lorsqu'ils ont branché la valise le véhicule n'a pas 110.000km puisqu'avec l'historique informatique le véhicule avait en 2006 320.000km. J'ai une tonne de répration à faire (vu le kilométrage réelle). Puis-je donc annuler la vente de ce véhicule? Merci d'avance !!